



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 17 Juin 2026

DOSSIER 9 : PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION

Sur le fond l'UNSA accueille favorablement la mise en œuvre de ce PDA qui s'inscrit dans une démarche à la fois environnementale, organisationnelle et d'amélioration des conditions de travail.

En effet, nous partageons les objectifs visant à développer les mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture, à favoriser le télétravail lorsque celui-ci est possible, à encourager le covoiturage ainsi qu'à optimiser l'utilisation des moyens de transport de la collectivité.

Toutefois, nous souhaitons rappeler que la réalité de notre collectivité est particulièrement diverse. De nombreux agents exercent leurs missions sur des sites éloignés des principaux réseaux de transports en commun ou sur des équipements dont les horaires d'ouverture sont parfois peu compatibles avec l'offre de transport existante.

Nous souhaiterions donc savoir comment sera évalué l'impact réel de ce plan sur les agents affectés sur ces sites et quelles adaptations pourront être envisagées lorsque les solutions alternatives à la voiture individuelle ne sont pas réellement accessibles.

Par ailleurs, si nous partageons l'objectif de développement des mobilités douces, nous rappelons que la circulation à vélo demeure aujourd'hui complexe sur de nombreux secteurs de Marseille. Le maillage des pistes cyclables reste encore insuffisant et certaines liaisons demeurent particulièrement difficiles voire dangereuses pour les usagers, notamment pour les agents amenés à se déplacer tôt le matin ou tard le soir.

L'UNSA sera donc attentive à ce que le recours au vélo demeure seulement une possibilité offerte aux agents et ne puisse en aucun cas devenir une contrainte ou une solution de substitution en l'absence d'autres alternatives réellement accessibles.

Par ailleurs, l'UNSa considère que le télétravail constitue également un levier important du Plan de Déplacement des Agents. Au-delà de son intérêt en matière de réduction des déplacements domicile-travail, il peut également constituer une réponse adaptée lors d'épisodes exceptionnels impactant les conditions de déplacement ou de travail des agents.

Nous pensons notamment aux épisodes de fortes chaleurs, dont la fréquence et l'intensité augmentent chaque année, mais également à certains événements exceptionnels affectant les conditions de circulation, l'accessibilité des sites municipaux ou le fonctionnement des transports. Lorsque les missions exercées le permettent, le recours au télétravail pourrait utilement être mobilisé comme un outil complémentaire de prévention et d'adaptation, au bénéfice à la fois des agents et de la continuité du service public.

Nous souhaiterions donc savoir si cette dimension a été intégrée dans la réflexion menée autour du PDA et si des orientations particulières sont envisagées sur ce sujet.

Nous souhaitons également attirer l'attention de l'administration sur les conséquences de la suppression du remisage à domicile des véhicules de service. Si nous comprenons la volonté d'harmoniser les pratiques, nous serons vigilants à ce que les dérogations prévues puissent répondre efficacement aux situations particulières liées aux horaires décalés, aux astreintes ou aux contraintes opérationnelles de certains services.

Concernant la géolocalisation des véhicules de service, nous prenons acte des garanties apportées dans le règlement intérieur et serons attentifs à ce que l'utilisation des données collectées demeure strictement limitée aux objectifs de gestion du parc automobile et respecte pleinement les droits des agents.

Enfin, l'UNSa souhaite attirer l'attention de l'administration sur les conséquences concrètes de la réduction annoncée de 30 % de la flotte automobile municipale et sur l'accélération de son électrification.

Si nous partageons l'objectif de transition écologique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous constatons que le dossier présenté ne démontre pas que cette évolution pourra être réalisée sans impact sur l'exercice des missions de service public.

L'administration reconnaît elle-même qu'une centaine de demandes légitimes de véhicules ne pouvaient déjà pas être satisfaites fin 2025. Dans ces conditions, l'UNSa s'interroge sur la compatibilité entre cette situation et l'objectif simultané de réduction du nombre de véhicules disponibles.

Par ailleurs, aucune donnée précise n'est présentée concernant les capacités de recharge, le nombre de bornes disponibles, les temps d'immobilisation des véhicules électriques ou encore les conséquences opérationnelles pour les services amenés à intervenir sur l'ensemble du territoire marseillais.

Nous demandons donc qu'un bilan annuel détaillé soit présenté aux représentants du personnel sur l'état de la flotte, les taux de disponibilité des véhicules, les délais de réservation, les difficultés rencontrées par les services et les conditions réelles de déploiement des véhicules électriques.

La transition écologique ne doit pas se traduire par une dégradation des conditions de travail des agents ni par une diminution des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions de service public.

Merci de vos réponses.